



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AOÛT 2025 A 18 H 30**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre août à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de Chantemerle les Blés, régulièrement convoqué le 29 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de Monsieur ROBIN Vincent, maire.

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme BRUNIERE Aurélie, M. COSTE Ludovic, Mme LAIGNEAU Jeanine, Mme BETTON Marielle, Mme VERRON Anna, M. VIGNON Georges, Mme FAURE Elisabeth, Mme MOUSSAT Lynda et M. VOSSIER Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, M. CAMPAGNOLA Éric et M. GUICHARD Patrick excusés.

Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux école : WC + façade + cantine + végétalisation (*réfection sanitaires sous le préau + remplacement lumineux et préau + végétalisation de la cour*) ;
- Réflexion salle rurale (*aménagement extérieur*) ;
- Rencontre ABF (*maison communale, pas de problème majeur sauf le toit terrasse de l'appartement qu'il faut rendre moins visible de la rue / garder la partie végétale à l'arrière + superette API, habillage bâtiment en bois refusé, le commercial API va contacter l'ABF*) ;
- Personnel communal (*Elodie est titularisée pour 10h/semaine et Sarah est titularisée à temps complet*) ;
- PLU : enquête publique (*les permanences avec le commissaire enquêteur seront entre le 22/09 et le 24/10, 3 dates sont prévues, le PDA refusé par le commissaire enquêteur car hors délai, toutes les personnes publiques associées ont validé notre projet sauf quelques réserves*) ;
- Mot pour stationnement dans le village (*courrier distribué Rue Eloi Abert pour l'interdiction de stationnement dans la rue*).



Mairie

PERMIS DE CONSTRUIRE

Séance levée à 19h30

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 8 septembre 2025 à 18 h 30.
--